

Outil d'évaluation de la responsabilité sociale - Guide pour déterminer les unités d'évaluation

Février 2022, Version 1.0

Table des matières

1	Contexte et introduction aux unités d'évaluation du SRA.....	3
1.1	Périmètre	3
1.2	De quelle manière le SRA définit l'UdE ?.....	3
1.2.1	Pêcheries de capture sauvage.....	3
1.2.2	Sites de transformation.....	3
2	Objectif.....	4
3	Éléments à prendre en compte pour déterminer le périmètre.....	4
3.1	Facteurs socio-économiques.....	4
3.1.1	Répartition géographique.....	4
3.1.2	Entité de gestion.....	5
3.2	Communiquer et comprendre les résultats du SRA.....	6
3.3	Recommandations supplémentaires pour les projets d'amélioration de la pêche (FIP).....	7
4	Exemple.....	8
4.1	Exemple 1 : Répartition géographique (considérations juridictionnelles et régionales).....	9
4.1.1	Juridiction nationale	9
4.1.2	Différences régionales.....	10
4.1.3	Haute mer.....	12
4.2	Exemple 2 : Entité de gestion.....	17
5	ANNEXE.....	19
5.1	Directives pour les UdE ayant plusieurs entités de gestion	19

1 Contexte et introduction aux unités d'évaluation du SRA

L'unité d'évaluation (UdE) comprend les individus (travailleurs, pêcheurs et éleveurs) et les sites (navires, élevages aquacoles et/ou usines de transformation) qui sont inclus dans le périmètre d'une évaluation. Le SRA définit l'UdE principalement par rapport à un stock de poissons et à un type d'équipement, de la même manière que les normes relatives aux produits de la mer définissent généralement le périmètre des audits et des évaluations environnementales. Bien que les navires et les individus ne soient généralement pas pris en compte dans les évaluations environnementales, ces éléments sont importants pour définir clairement une UdE. Dans certains cas, cela sera relativement simple, comme pour les petits élevages ou les pêcheries avec des stocks de poissons locaux. Cependant, les chaînes d'approvisionnement plus complexes comprennent souvent une population moins homogène et donc des questions sociales plus nuancées.

Le SRA étant un outil destiné à aider les utilisateurs à mieux comprendre les risques sociaux dans une chaîne d'approvisionnement, le périmètre de l'UdE peut avoir un effet significatif sur les résultats. En d'autres termes, le ou les niveaux de risque qui en résultent varient en fonction de ce que vous choisissez d'évaluer.. Mener une évaluation dans une UdE inadéquate peut générer des résultats trompeurs. Une délimitation trop large peut masquer des régions à haut risque qui sont incluses dans une UdE à faible risque, ou vice versa. Au contraire, un regroupement trop détaillé peut donner lieu à des évaluations similaires qui sont coûteuses en temps et en argent.

Bien qu'il n'y ait pas de « bonne » ou de « mauvaise » façon de définir le périmètre d'une UdE, il est essentiel que les responsables de la mise en œuvre définissent soigneusement l'UdE. Les informations fournies dans ce document sont destinées à donner aux responsables de la mise en œuvre une compréhension de base des considérations à prendre en compte lors de la définition de l'UdE.

1.1 Périmètre

Les conseils contenus dans le présent document sont destinés aux pêcheries de capture sauvage et aux installations de transformation. Vous trouverez des exemples spécifiques dans la Section 4.

1.2 De quelle manière le SRA définit l'UdE ?

1.2.1 Pêcheries de capture sauvage

Pour les pêcheries de capture sauvage, l'UdE est principalement définie par le ou les stocks cibles, combinés à la méthode/à l'équipement de pêche (y compris le ou les types de navires) qui visent ce stock. L'UdE est ensuite définie par les flottes, les groupes de navires, les opérateurs de pêche individuels ou d'autres pêcheurs éligibles qui sont inclus dans l'évaluation. Tous les pêcheurs, qu'ils soient employés directement par la direction ou embauchés par un tiers (par exemple, un recruteur ou un bureau de placement), doivent être inclus dans l'unité d'évaluation.

1.2.2 Sites de transformation

Pour les opérations de transformation, l'UdE est définie au mieux par les sites et les personnes gérés par une seule société légale/entité de gestion. Les sous-traitants, tels que ceux qui assurent le transport des travailleurs ou des produits, ne sont pas inclus dans l'UdE. Tous les travailleurs, qu'ils soient employés directement par la direction ou embauchés par un tiers (par exemple, un recruteur ou un bureau de placement), doivent être inclus dans l'unité d'évaluation.

Différents types d'opérations peuvent relever du même périmètre d'une évaluation. Par exemple, une UdE seule peut comprendre à la fois des navires de capture sauvage et un site de transformation.

2 Objectif

L'objectif de ce document d'orientation est de fournir des conseils sur la détermination de l'UdE en illustrant les éléments à prendre en considération. Ils peuvent être divisés en deux catégories principales :

- + **Facteurs socio-économiques** : Ce document fournit des détails sur la répartition géographique et les entités de gestion. D'autres facteurs peuvent toutefois être pris en compte pour déterminer l'UdE, tels que la population de travailleurs immigrés ou la présence de recruteurs ou de bureaux de placement, entre autres.
- + **Communiquer et comprendre les résultats du SRA**

Par ailleurs, la Section 3.3 est consacrée aux conseils permettant de déterminer une UdE optimale pour les projets d'amélioration de la pêche (FIP), qui disposent déjà d'une UdE pour les évaluations environnementales définie par les espèces et le type d'équipement.

3 Éléments à prendre en compte pour déterminer le périmètre

3.1 Facteurs socio-économiques

Étant donné que les conditions de travail dépendent fortement du contexte socio-économique, y compris des conditions locales et de la gestion de l'employeur, la répartition géographique et les entités de gestion sont deux des facteurs les plus importants à prendre en compte lors de la définition de l'UdE.

3.1.1 Répartition géographique

Aspect interjuridictionnel

Une UdE définie uniquement par le stock et l'équipement peut intégrer de multiples juridictions nationales et locales, des zones économiques exclusives (ZEE), ainsi que la haute mer, qui sont gérées par des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP). Chaque juridiction sera probablement unique pour ce qui concerne ses lois, ses réglementations, sa culture, ses normes et d'autres facteurs socio-économiques. Même au sein d'une même juridiction, les niveaux de risque peuvent être très différents pour les personnes travaillant dans la même pêcherie.

Lorsqu'un stock traverse plusieurs pays, il est recommandé de mener le SRA, au minimum, au niveau national (voir l'exemple dans [Figure 3](#)). En effet, les différences entre les pays peuvent influencer les résultats globaux du risque. Par exemple, les droits à la liberté d'association varient d'un pays à l'autre. Lorsque l'analyse de l'UdE se fonde uniquement sur le stock, il est fréquent que l'UdE couvre plus d'un pays (par exemple, le Viêt Nam et la Thaïlande). Étant donné que les droits à la liberté d'association sont plus restreints au Viêt Nam qu'en Thaïlande, le Viêt Nam obtiendra une note de risque plus élevée que la Thaïlande pour l'indicateur 1.1.4 du SRA, Liberté d'association et de négociation collective, *si les deux pays sont divisés en deux UdE et notés séparément*. Si, au contraire, il n'y a qu'une seule UdE couvrant à la fois la Thaïlande et le Viêt Nam, les différences entre les contextes vietnamien et thaïlandais seront plus difficiles à distinguer dans la note finale. Ceci n'est qu'un exemple de la manière dont la fusion de différentes juridictions en une UdE unique peut affecter les résultats du SRA.

Les groupes de navires qui pêchent principalement en haute mer peuvent être regroupés, au minimum, selon le pavillon (voir l'exemple dans [Figure 11](#)). Toutefois, l'entité de gestion et/ou la localisation du site de débarquement des produits de la pêche, lorsqu'ils sont différents de l'État du pavillon (voir l'exemple dans [Figure 7](#) et [Figure 8](#)), peuvent également être pris en compte ici.

Aspect régional

Bien que plus difficiles à discerner, les différences régionales au sein d'une même juridiction peuvent également affecter les résultats du SRA. Il peut y avoir des différences culturelles, des différences dans les réglementations municipales ou au niveau d'autres contextes socio-économiques. Bien qu'il puisse avoir un effet sur l'ensemble du SRA, il peut être particulièrement important d'évaluer correctement le Principe 3 : Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance. Il n'existe pas de méthode unique pour déterminer quand une scission régionale doit être

envisagée pour le SRA, mais les questions suivantes peuvent permettre de déterminer la meilleure marche à suivre (voir les exemples dans [Figure 4](#) et [Figure 5](#)) :

- + Les individus relèvent-ils du même cadre d'emploi (par ex. opérateur individuel ou travailleur/pêcheur salarié) ?
- + La proportion de travailleurs immigrés est-elle plus élevée dans une région que dans une autre ?
- + Existe-t-il des différences culturelles connues entre les régions, telles que les croyances religieuses ou les coutumes ?
- + Les régions se trouvent-elles à des stades similaires de développement économique ?

3.1.2 Entité de gestion

Définitions :

- + **Entités de gestion :** L'entité de gestion est définie comme l'ensemble des navires, sites et/ou individus soumis à une autorité unique ou collective. Par exemple, une entité de gestion peut être une coopérative de pêche, une société propriétaire d'une flotte de navires ou une société intégrée verticalement avec des opérations de prélèvement, de transformation et de conditionnement. L'entité de gestion peut ou non être définie juridiquement : une coopérative peut être officiellement enregistrée conformément à la loi, ou il peut s'agir d'un groupe d'opérateurs individuels qui travaillent collectivement au sein d'une communauté sans former une coopérative légalement enregistrée.
- + **Type d'entité de gestion :** Le type d'entité de gestion fait référence à la manière dont elle est organisée, aussi bien sur le plan juridique que sur le plan des caractéristiques. Un type d'entité de gestion peut être défini comme étant à l'échelle industrielle ou artisanale. Il peut également s'agir d'une entreprise privée employant de la main-d'œuvre salariée ou d'une coopérative de pêche composée de membres exploitants individuels.

Comme les entités de gestion ont chacune des normes, des systèmes, des règles et des processus différents, elles auront tendance à avoir des niveaux de risque différents et des approches différentes pour réduire les risques. Cela signifie que les entités de gestion sont un élément important à prendre en compte lors de la définition de l'UdE.

Chaque entité de gestion a sa propre UdE

La manière la plus simple de définir l'UdE est d'évaluer le SRA au niveau de l'entité de gestion, même si plusieurs entités de gestion pêchent le même stock avec le même équipement (voir l'exemple dans [Figure 12](#) et [Figure 13](#)).

Regroupement de plusieurs entités de gestion en une seule UdE

Si le responsable de la mise en œuvre souhaite inclure plusieurs entités de gestion dans périmètre d'une seule UdE pour un SRA, certaines considérations doivent être prises en compte pour s'assurer que les conclusions du SRA sont valables pour toutes les entités. L'une des principales difficultés est la prise de décision et la responsabilité. Lorsque les entités de gestion sont regroupées, une constatation sur un site aura une incidence sur la note de risque de l'ensemble de l'UdE. En l'absence de définition du processus décisionnel et de la responsabilité, il peut être plus difficile de définir les interventions et contrôler les améliorations, et cela peut conduire à des conflits entre les entités de gestion. D'un autre côté, le regroupement de plusieurs entités sous une seule UdE présente l'avantage d'être une méthode plus rentable pour entreprendre un SRA. [L'annexe 5.1](#) présente quelques pratiques recommandées pour les UdE contenant plusieurs entités de gestion dans le cadre d'une seule évaluation.

UdE avec différents types d'entités de gestion

Les différentes entités de gestion peuvent également être caractérisées par des échelles différentes, des types de navires ou de pratiques de pêche différentes (par ex. artisanale ou industrielle), et/ou des types de main-d'œuvre différents (une coopérative d'opérateurs individuels ou une société privée avec de la main-d'œuvre salariée). Il n'est pas recommandé de mélanger des entités de gestion présentant ce type de caractéristiques divergentes. Parce que les contextes sont uniques, différents indicateurs du SRA s'appliquent et les risques sont intrinsèquement différents. Bien que déconseillé, le SRA peut néanmoins être mis en œuvre pour des tailles et des types multiples si nécessaire.

3.2 Communiquer et comprendre les résultats du SRA

En fonction du public, la manière dont les résultats sont communiqués et compris par les parties intéressées sera un élément important à prendre en compte lors de la définition du périmètre de l'UdE'.

Le périmètre de l'UdE peut être circonscrit ou élargi, en fonction du résultat souhaité :

- + **Périmètre circonscrit** : Une UdE circonscrite est la mieux adaptée pour obtenir des résultats détaillés. Une région ou une communauté unique, ou une entité de gestion unique, sont des exemples d'UdE circonscrite. La réalisation d'un SRA avec une UdE circonscrite vous permettra d'obtenir des informations détaillées sur les risques pour différentes régions/villes/communautés ou entités de gestion. Les résultats d'un SRA portant sur une UdE circonscrite permettront également d'élaborer un plan d'amélioration plus ciblé et plus spécifique, et de faciliter le suivi de ces améliorations. Ce niveau de détail convient bien pour étudier et améliorer les niveaux de risque au niveau du site.
- + **Périmètre élargi** : Une UdE définie de manière large est mieux adaptée à des informations de haut niveau sur les risques, qui peuvent être plus faciles à assimiler que des résultats multiples provenant d'UdE définies de manière circonscrite. Parmi les exemples d'UdE définies de manière élargie, on peut citer un pays ou une ORGP, ou encore un stock et un type d'équipement. Un SRA avec une UdE élargie peut soutenir le développement de stratégies ou d'interventions à grande échelle. Par exemple, cette approche peut être mieux adaptée à un gouvernement cherchant à comprendre et à résoudre les risques au niveau national, ou à un détaillant cherchant à comprendre les risques au niveau d'une pêcherie ou d'un programme FIP.

Tableau 1 : Exemples de délimitation du périmètre du SRA pour assurer des résultats correspondant aux exigences du public visé.

Public visé	Objectif de la mise en œuvre du SRA	UdE proposée	Niveau de détail
Projet d'amélioration des pêcheries (FIP)	Répondre aux exigences des rapports de Fishery Progress.	Voir la Section 4.3 ci-dessous.	Circonscrit ou Élargi
Fournisseur/exportateur	Différencier leur produit pour les marques et les détaillants et/ou montrer que les exigences en matière d'approvisionnement sont respectées.	Les UdE doivent être définies au niveau de l'entité de gestion, car elles constituent la base des décisions en matière d'approvisionnement. (Figure 13)	Circonscrit
Marque	S'approvisionner de manière sélective auprès de fournisseurs qui peuvent démontrer des résultats d'évaluation des risques moyens ou faibles pour une espèce, un équipement et un pays donnés.	UdE distinctes pour chaque pays. Plusieurs entités de gestion peuvent être incluses dans le périmètre d'un même SRA. (Figure 3)	Élargi
Détaillant	Segmenter les fournisseurs en fonction des espèces et des pays.	UdE distinctes pour chaque pays et espèce. Plusieurs entités de gestion peuvent être incluses dans le périmètre d'un même SRA. (Figure 3)	Élargi
Gouvernement	Informar la politique et la budgétisation.	Une seule UdE à l'échelle du pays. Plusieurs entités de gestion peuvent être incluses dans le périmètre d'une seule UdE. (Figure 3)	Élargi
Universitaire	Répondre à une question de recherche.	Le champ d'application de l'UdE dépend de la question de recherche posée.	Circonscrit ou Élargi

3.3 Recommandations supplémentaires pour les projets d'amélioration de la pêche (FIP)

Un projet d'amélioration de la pêche (FIP) est traditionnellement défini en fonction de facteurs environnementaux : stock cible et type d'équipement. Bien que le SRA utilise également cette définition au sens large, des facteurs secondaires doivent être pris en compte lors de la détermination des UdE du SRA, et par conséquent les UdE sociales des FIP peuvent différer des UdE environnementales, comme le démontrent les considérations ci-dessus.

La répartition des participants au programme FIP entre plusieurs rapports SRA qui couvrent l'ensemble d'une UdE définie sur le plan environnemental est acceptable, pour autant que tous les participants soient évalués dans le cadre d'au moins un SRA. En outre, des méthodes peuvent être utilisées pour agréger les résultats de plusieurs SRA afin de les résumer au niveau de l'UdE environnementale.

Deux options peuvent être envisagées par un FIP lors de l'établissement de l'UdE d'un SRA :

- + Option 1 : Aligner l'UdE du SRA sur l'ensemble des participants définis dans l'UdE environnementale.
- + Option 2 : Définir plusieurs UdE de SRA en fonction des considérations énumérées ci-dessus et/ou d'autres facteurs sociaux.

Remarque : l'UdE du SRA doit être composée exclusivement de participants au FIP. Les participants non FIP ne doivent pas être inclus dans le périmètre de l'unité d'évaluation du SRA d'un FIP.

Les motifs pour distinguer les UdE du SRA de l'UdE environnementale sont les suivantes :

Motif	Recommandation	Explication
Score et résultats	Il est recommandé de diviser un FIP qui s'étend sur une vaste zone géographique et/ou qui compte un grand nombre d'entités de gestion.	Lorsqu'ils sont regroupés dans une seule évaluation, les résultats sont agrégés au niveau de l'UdE. Par conséquent, dans un FIP de plus grande envergure comptant un grand nombre de participants, il sera difficile de faire la distinction entre les participants dont les pratiques sont faibles et ceux dont les pratiques sont plus solides.
Cibler les améliorations	Il est recommandé de diviser un FIP qui s'étend sur une vaste zone géographique et/ou qui compte un grand nombre d'entités de gestion.	Il est important de rendre compte des améliorations apportées. Plus l'UdE est vaste et plus le nombre d'entités de gestion incluses est élevé, plus il sera difficile d'identifier les domaines d'amélioration et de concentrer le temps et les ressources.
Exactitude de l'évaluation	Il est recommandé de diviser l'UdE en fonction des indicateurs SRA qui diffèrent entre les groupes pêchant le même stock avec le même équipement.	Certains indicateurs évaluent les risques en fonction de la législation nationale, d'autres sont basés sur la taille de la pêcherie (c'est-à-dire à petite échelle ou industrielle), et d'autres encore ne s'appliquent qu'aux individus concernés à terre ou en mer. Les résultats du SRA seront plus exacts et plus clairs lorsque l'UdE est séparée en fonction de ces facteurs.

4 Exemple

L'exemple ci-dessous montre comment une unité d'évaluation peut être divisée en fonction de certains facteurs clés. Il s'agit de recommandations et il existe souvent plusieurs options. Il n'existe pas de réponse unique à la question de savoir comment définir l'unité d'évaluation, et des facteurs tels que ceux mentionnés à la Section 3 doivent être bien compris avant de finaliser l'unité d'évaluation.

Les exemples suivants montrent comment une unité d'évaluation environnementale peut se traduire en unités d'évaluation du SRA. L'UdE environnementale se concentre sur le stock et le type d'équipement. Dans notre scénario, le stock migre à travers les ZEE des pays 1, 2 et 3, ainsi qu'en haute mer. Tous les navires pêchent avec le même équipement. Les pays 1 et 2 n'ont qu'un seul site de débarquement, et le pays 3 en a deux (Figure 1). Au fur et à mesure que l'exemple progresse, de nouvelles variables sont introduites ; les diagrammes montrent comment ces variables peuvent influencer sur la définition de l'UdE.

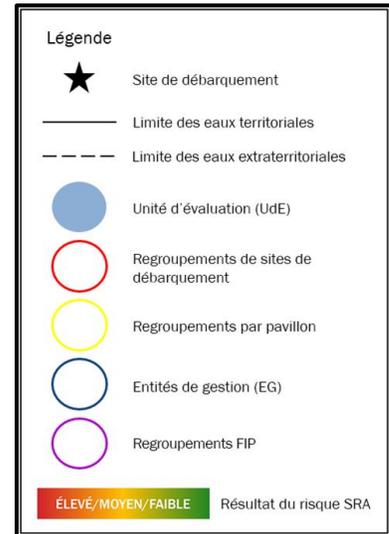
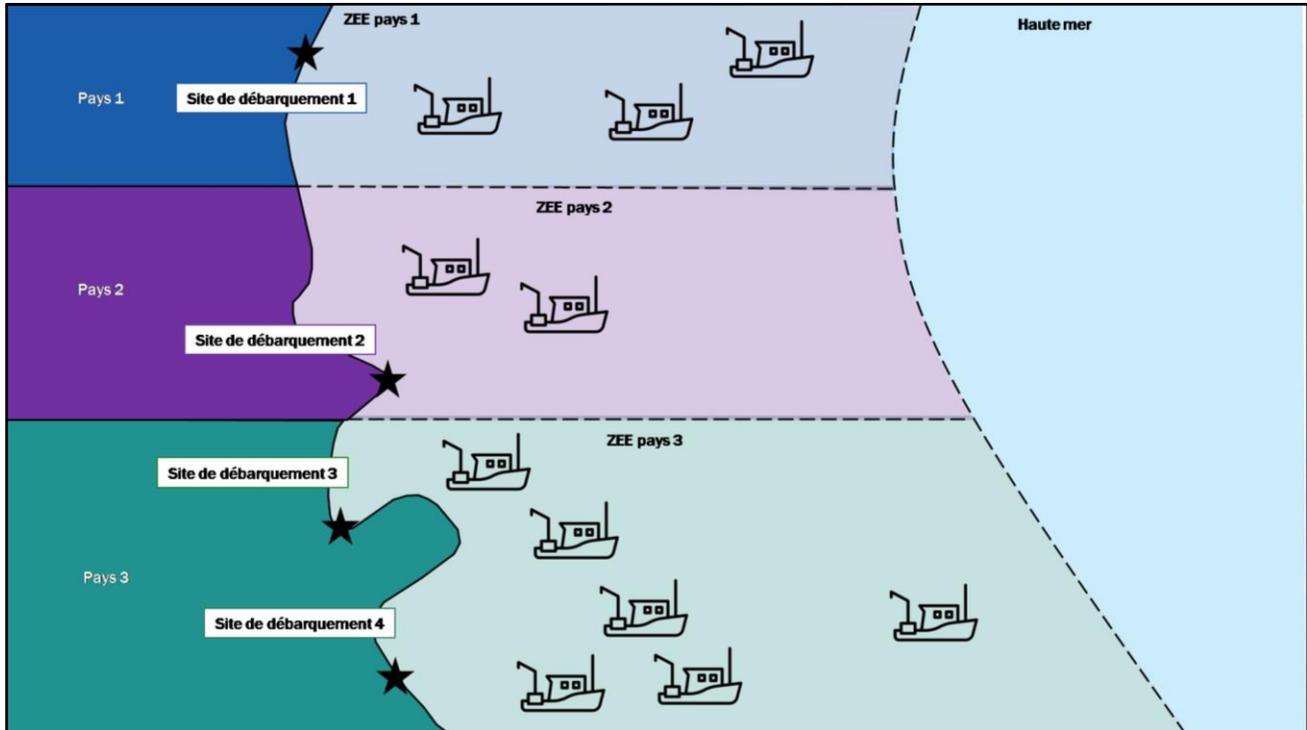


Figure 1 : Légende du diagramme - s'applique à tous les diagrammes de cet exemple.

Figure 2 : Exemple de tous les pays, navires et sites de débarquement qui peuvent être inclus dans une UdE définie en fonction du



stock et du type d'équipement.

4.1 Exemple 1 : Répartition géographique (considérations juridictionnelles et régionales)

Voir la légende dans [Figure 1](#).

4.1.1 Juridiction nationale

Comme vous pouvez le voir ci-dessous dans la Figure 3, de nombreux navires pêchent dans leur propre ZEE et il n'y a pas d'activité en haute mer. Chaque navire débarque sur un site de débarquement situé dans sa propre ZEE. Dans ce cas, l'UdE est définie par les navires qui pêchent dans la même ZEE et qui relèvent donc de la même juridiction. Il en résulte un total de trois UdE (Figure 3).

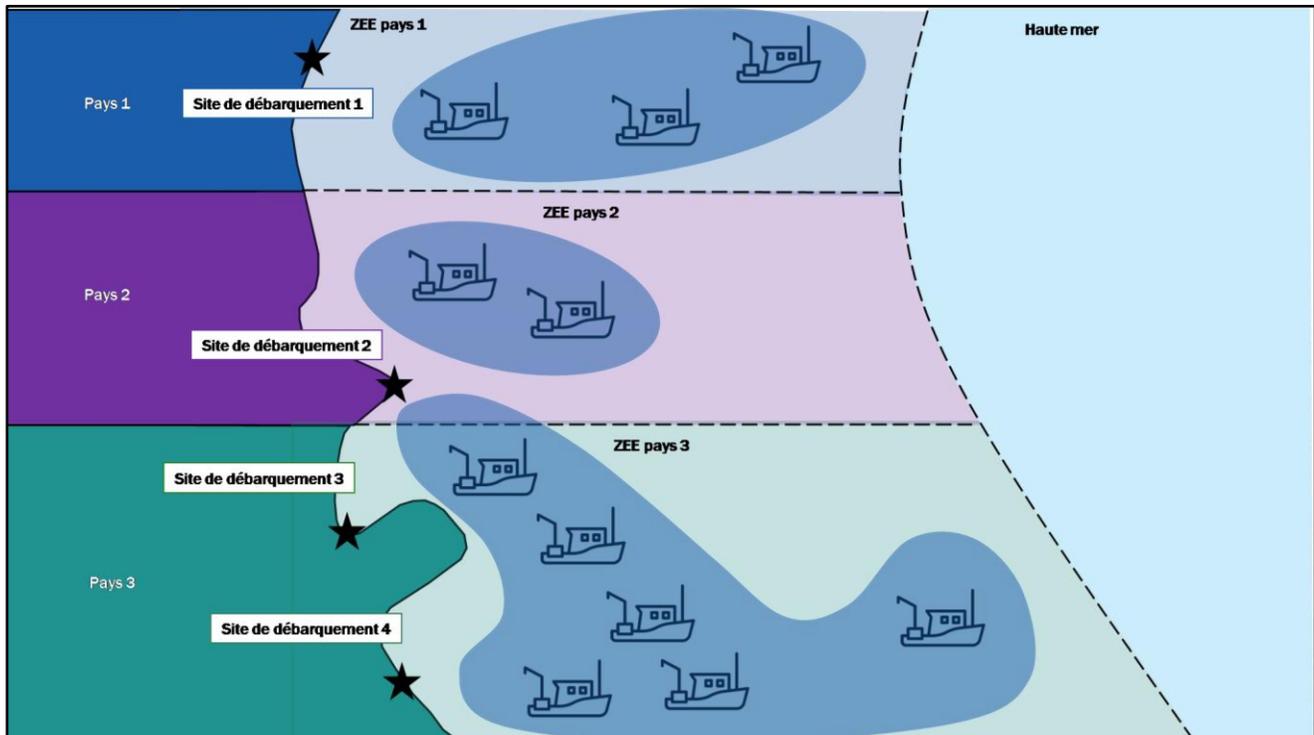


Figure 3 : Définition des UdE en fonction de leur juridiction. Il en résulte trois UdE (en bleu).

4.1.2 Différences régionales

Dans l'UdE du pays 3, il y a un groupe de navires qui ne débarque que sur le site de débarquement 3 et un autre groupe de navires qui ne débarque que sur le site de débarquement 4.

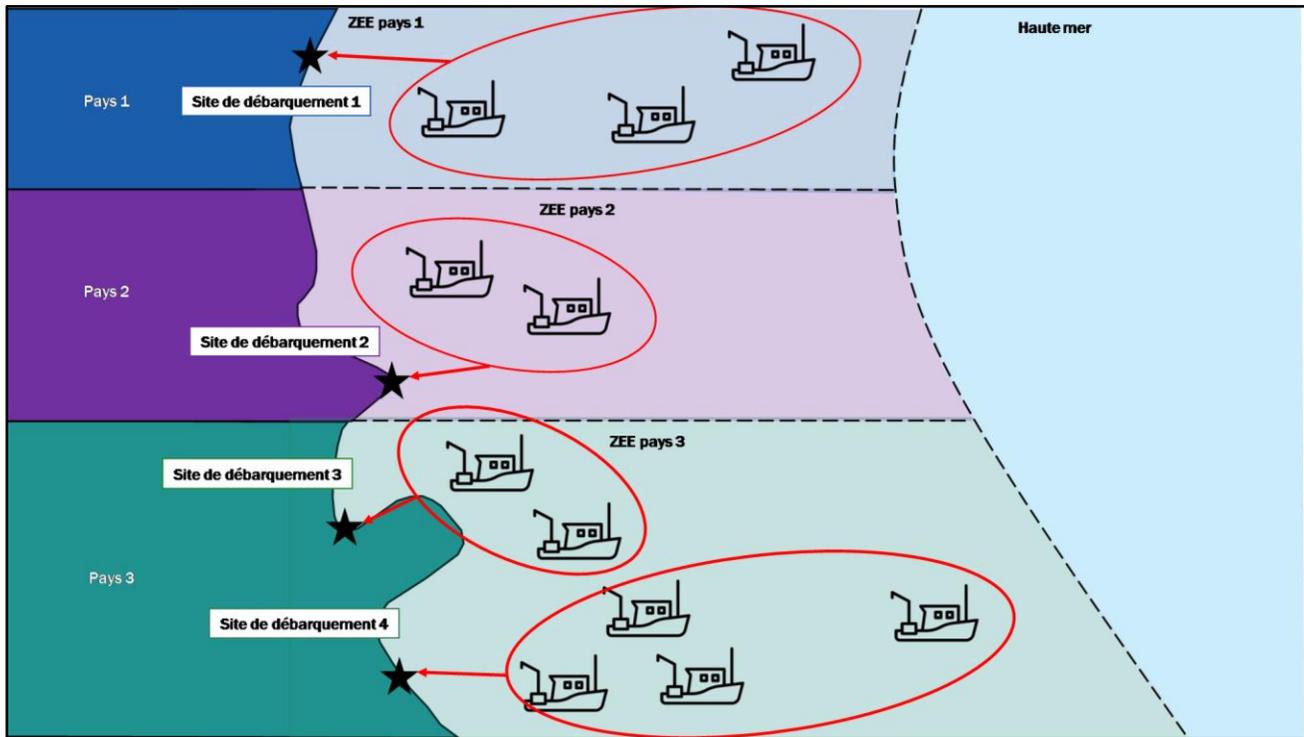


Figure 4 : Exemple où les navires dans la ZEE du pays 3 (cerclés de rouge) utilisent deux sites de débarquement distincts.

Il existe des différences régionales significatives entre les effectifs des sites de débarquement 3 et 4. La proportion de travailleurs immigrés originaires du pays 2 travaillant sur la flotte débarquant sur le site de débarquement 3 est plus élevée. Un travailleur immigré peut être confronté à différents risques sociaux, c'est pourquoi les UdE sont définies en fonction du site de débarquement, ce qui donne quatre UdE (Figure 4).

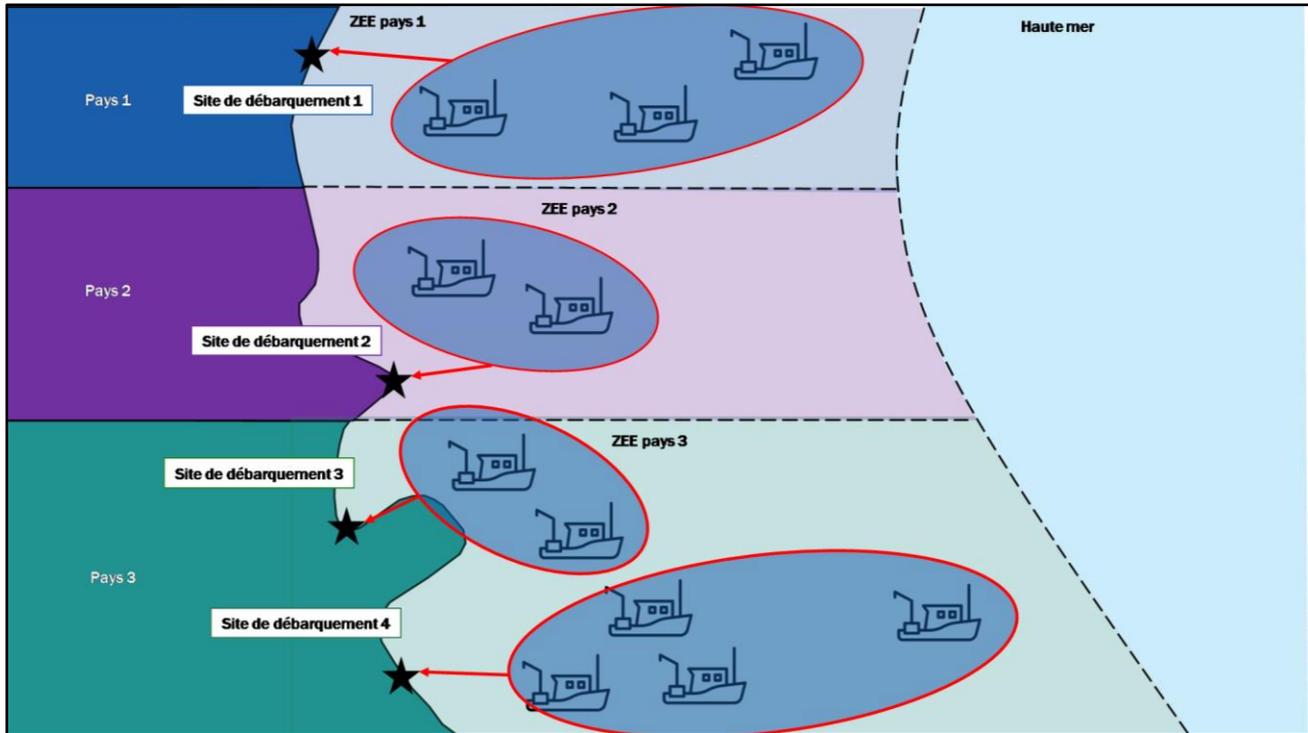


Figure 5 : Exemple de répartition de l'UdE en fonction des différences régionales sur les sites de débarquement.

4.1.3 Haute mer

Voir la légende dans [Figure 1](#).

Dans la Figure 6, des navires pêchent en haute mer et déchargent leurs prises dans des sites de débarquement spécifiques situés dans les pays 2 et 3. L'activité de pêche en haute mer relève de la compétence d'une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP). Les lignes rouges de la Figure 5 indiquent les sites de débarquement utilisés par les navires, tant ceux qui pêchent dans les ZEE que ceux qui pêchent en haute mer. Les lignes jaunes indiquent les navires opérant sous un pavillon commun (Figure 5).

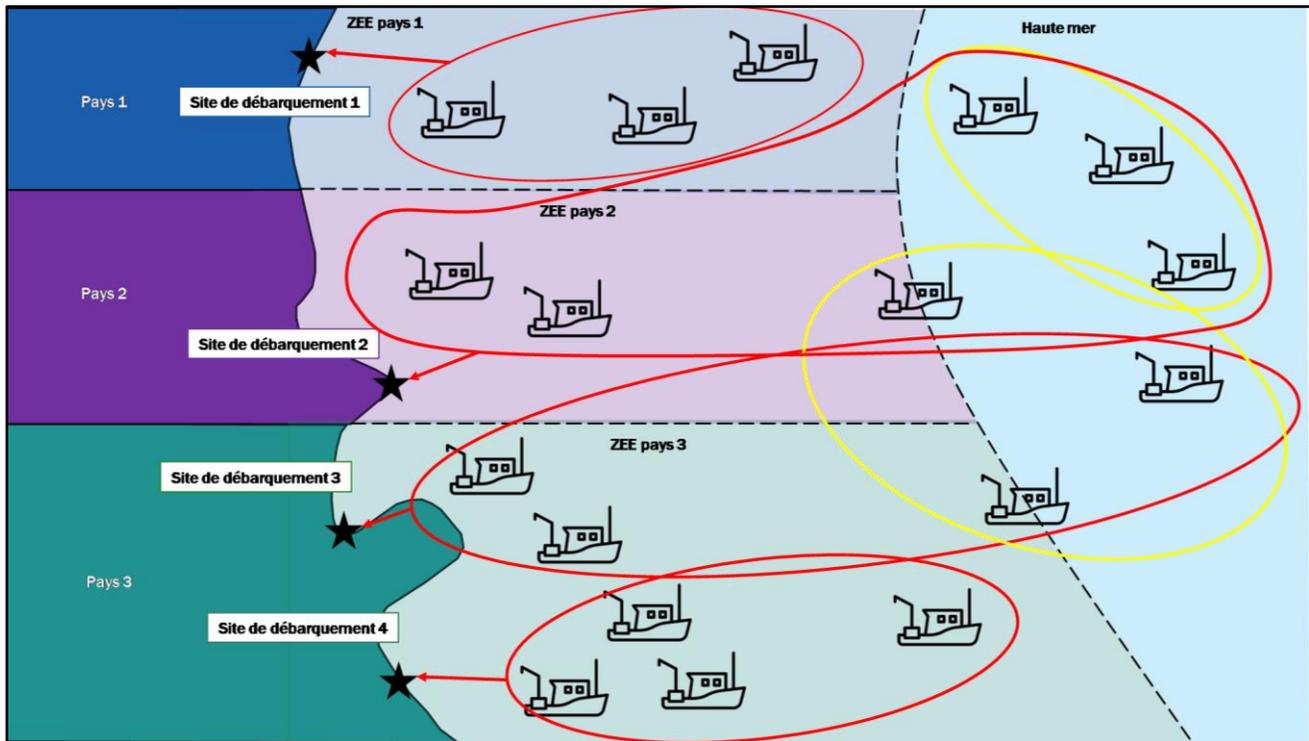


Figure 6 : Navires pêchant dans une ZEE unique et navires pêchant en haute mer. Il convient de noter que certains navires pêchant en haute mer pêcheront occasionnellement dans certaines ZEE.

Il existe différentes approches pour définir les UdE.

Il est intéressant de comprendre le risque en fonction du débarquement des navires dans un pays et/ou dans un site de débarquement en particulier. La répartition de la pêche sur quatre UdE permettra de le faire (Figure 7).

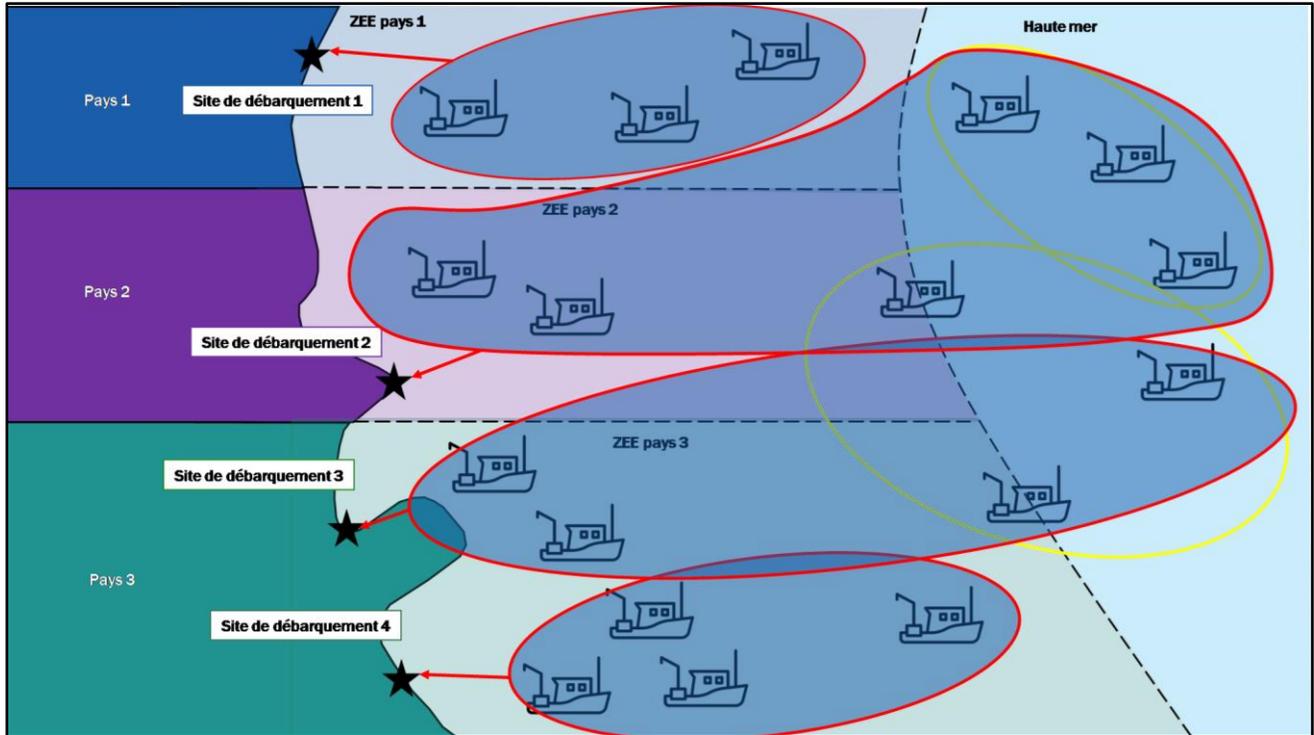


Figure 7 : Définition des Ude pour déterminer le risque social sur chaque site de débarquement.

Après avoir effectué quatre SRA, les niveaux de risque dans cet exemple sont les suivants : Le site de débarquement 1 présente un risque faible, le site de débarquement 2 un risque élevé, le site de débarquement 3 un risque élevé et le site de débarquement 4 un risque moyen (Figure 8).

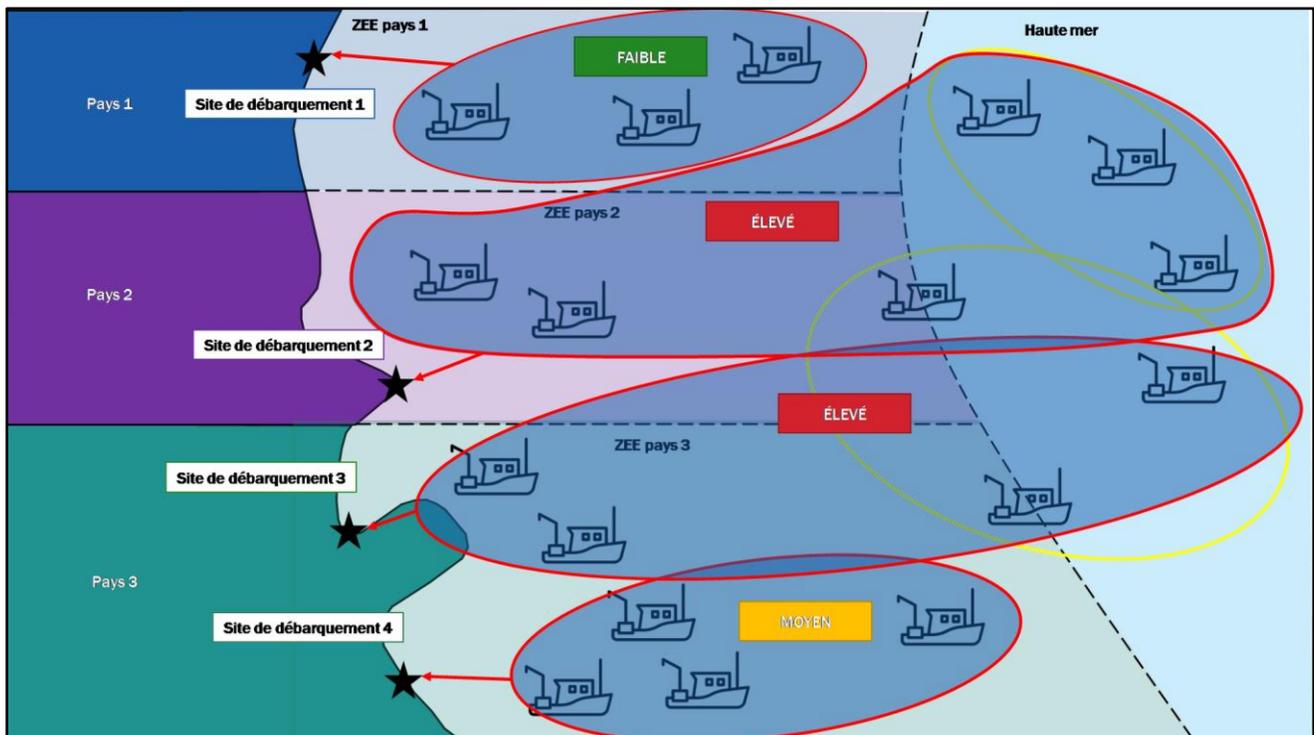


Figure 8 : Résultat du SRA pour les Ude définies par site de débarquement.

À la suite des évaluations, vous soupçonnez peut-être que les navires opérant en haute mer présentent des risques supplémentaires, différents de ceux qui pêchent strictement dans leurs ZEE respectives, et vous souhaitez en savoir plus. Vous pourriez donc définir l'UdE en fonction de la juridiction, tout en conservant les différences régionales du pays 3 (Figure 9).

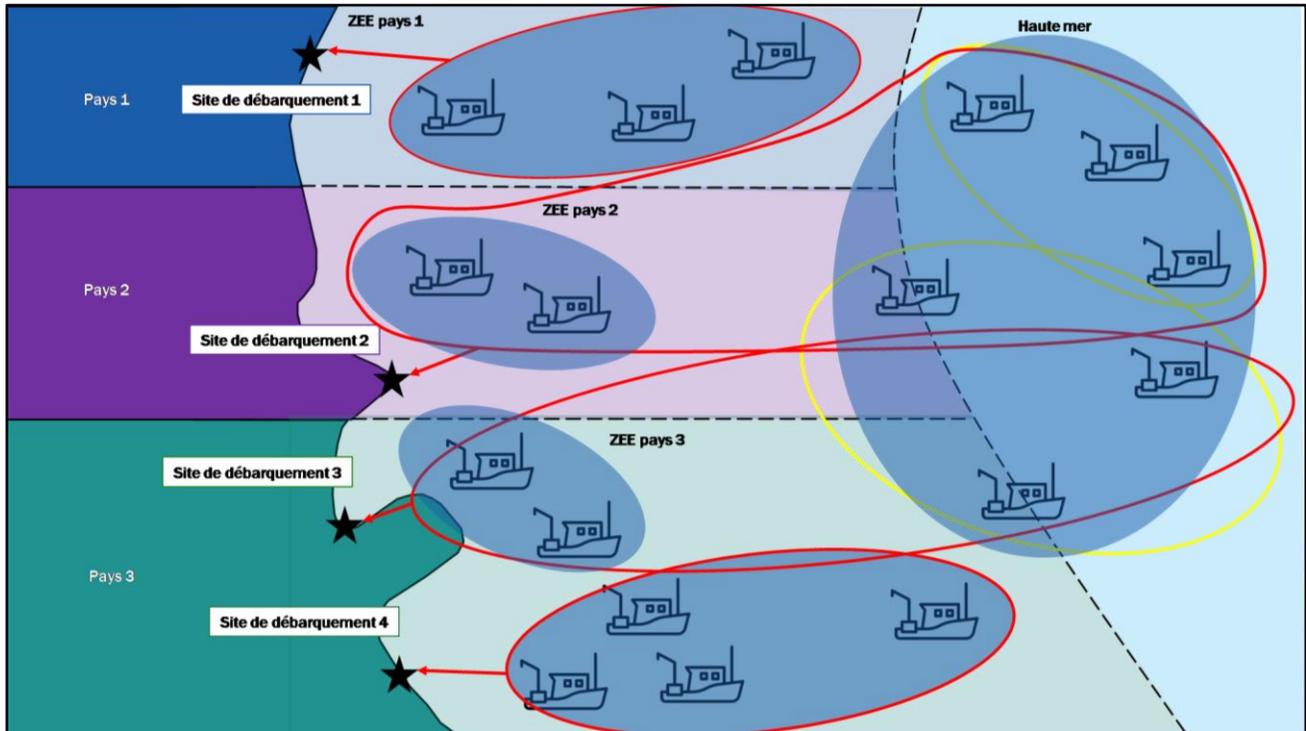


Figure 9 : Définition des UdE en fonction de la juridiction (juridiction nationale dans la ZEE de chaque pays et l'ORGP en haute mer).

L'année suivante, un autre SRA est réalisé pour les nouveaux UdE. Les résultats dans cet exemple sont les suivants : Les navires dans la ZEE du pays 1 et les navires dans la ZEE du pays 3 au site de débarquement 4 n'ont pas changé de niveau de risque (faible et moyen, respectivement) (Figure 10). Toutefois, les navires présents dans la ZEE du pays 2 présentent désormais un niveau de risque faible. Les navires pêchant dans la ZEE du pays 3 sur le site de débarquement 3 obtiennent également un score différent, avec un risque moyen (Figure 10). Lorsque ces navires de la ZEE étaient précédemment regroupés avec les navires de haute mer, ils étaient considérés comme présentant un risque élevé.

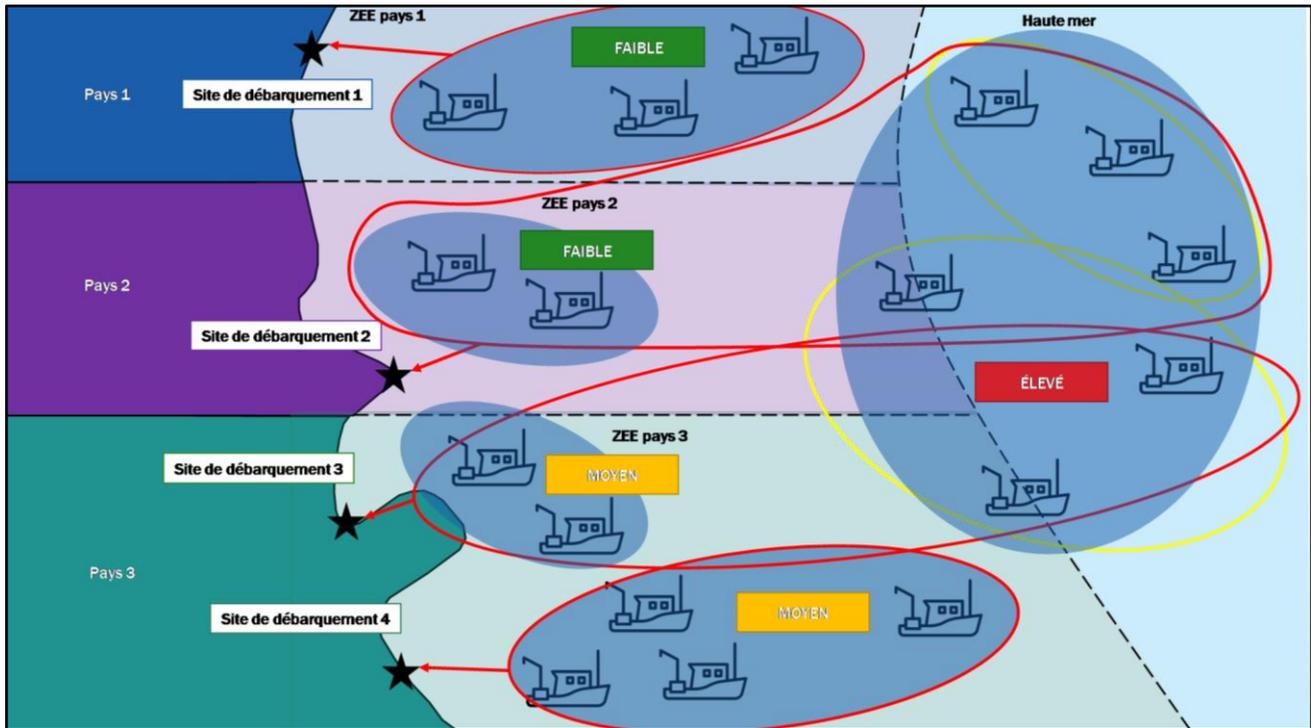


Figure 10 : Résultats du SRA basés sur la définition de l'UdE par juridiction (juridiction nationale avec chaque ZEE et l'ORGP en haute mer).

En raison du risque élevé que présentent les navires de haute mer, il pourrait être utile de mieux cibler les efforts d'amélioration et donc de mieux comprendre si l'État du pavillon peut jouer un rôle dans les scores de risque. La division de l'UdE de haute mer en deux UdE pour chacun des groupes d'États du pavillon permettra de le faire (Figure 11). Les résultats du SRA montrent que les navires d'un même pavillon sont confrontés à un niveau de risque plus élevé que les autres navires de haute mer (Figure 11).

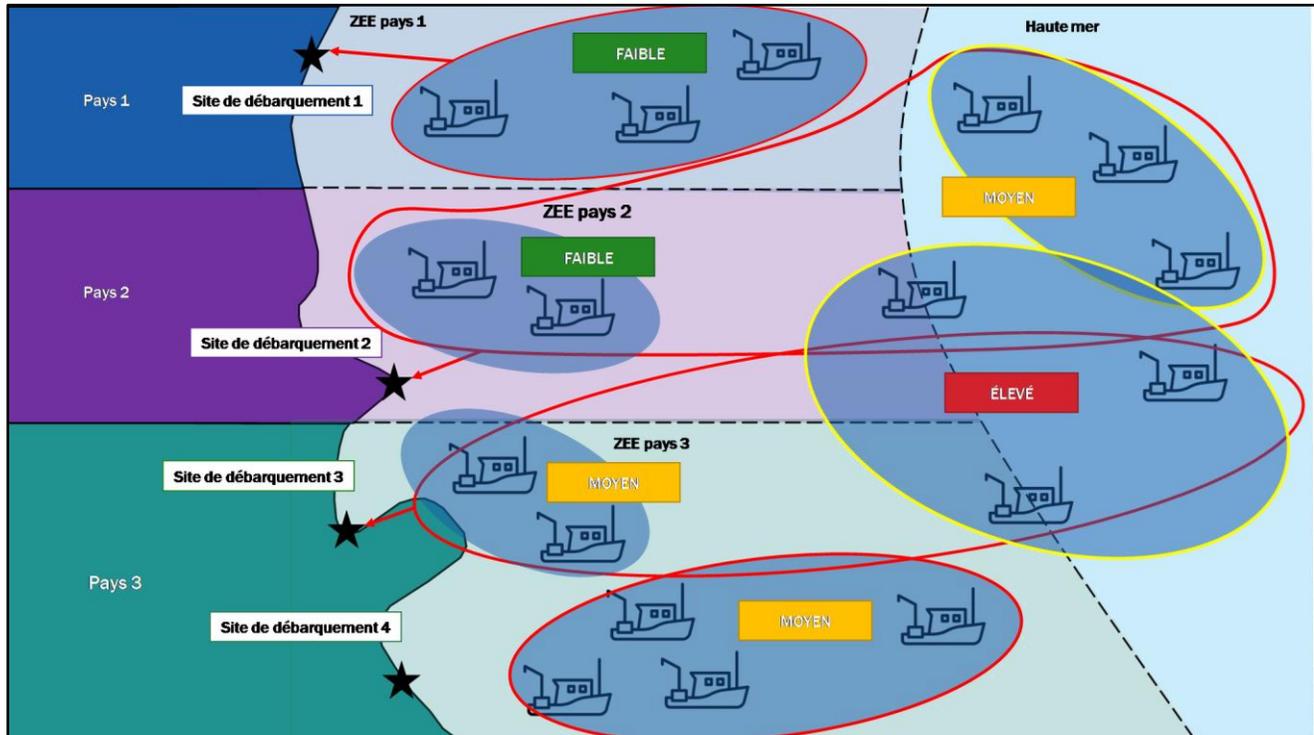


Figure 11 : Définition des UdE en fonction de la juridiction, y compris la haute mer, et en fonction du pavillon des navires en haute mer, ainsi que les résultats du SRA pour chaque UdE.

Dans cet exemple, il y a trois façons différentes de définir l'UdE. La première méthode visait les sites de débarquement individuels (Figure 8). La deuxième méthode se concentre sur la juridiction (Figure 10), et la troisième méthode divise davantage la juridiction en haute mer par État du pavillon (Figure 11). La Figure 11 met en évidence un groupe segmenté de navires présentant des risques sociaux plus élevés que les autres UdE ; chaque méthode de détermination de l'UdE peut fournir des informations différentes sur le risque social. Chaque méthode fournira des résultats utiles, en fonction de l'utilisation que les parties intéressées feront du SRA. Ce point est expliqué plus en détail dans la Section 3.2 du présent document.

4.2 Exemple 2 : Entité de gestion

Voir la légende dans [Figure 1](#).

Un fournisseur s'est intéressé aux produits de la mer provenant de cette région et travaille avec les entités de gestion pour évaluer le risque social et le communiquer aux acheteurs potentiels. Dans un premier temps, le risque a été évalué en fonction du site de débarquement (Figure 7). Le fournisseur prévoyait de cesser de s'approvisionner auprès des sites de débarquement présentant un niveau de risque élevé. Malheureusement, pour répondre à la demande des acheteurs, s'approvisionner uniquement sur les sites de débarquement 1 et 4 (Figure 8) ne lui permet pas d'avoir un approvisionnement suffisant.

Le fournisseur décide d'identifier les entités de gestion qui doivent améliorer leur niveau de risque et celles qui sont performantes. Dans cet exemple, cinq entreprises exploitent des navires de pêche (Figure 12).

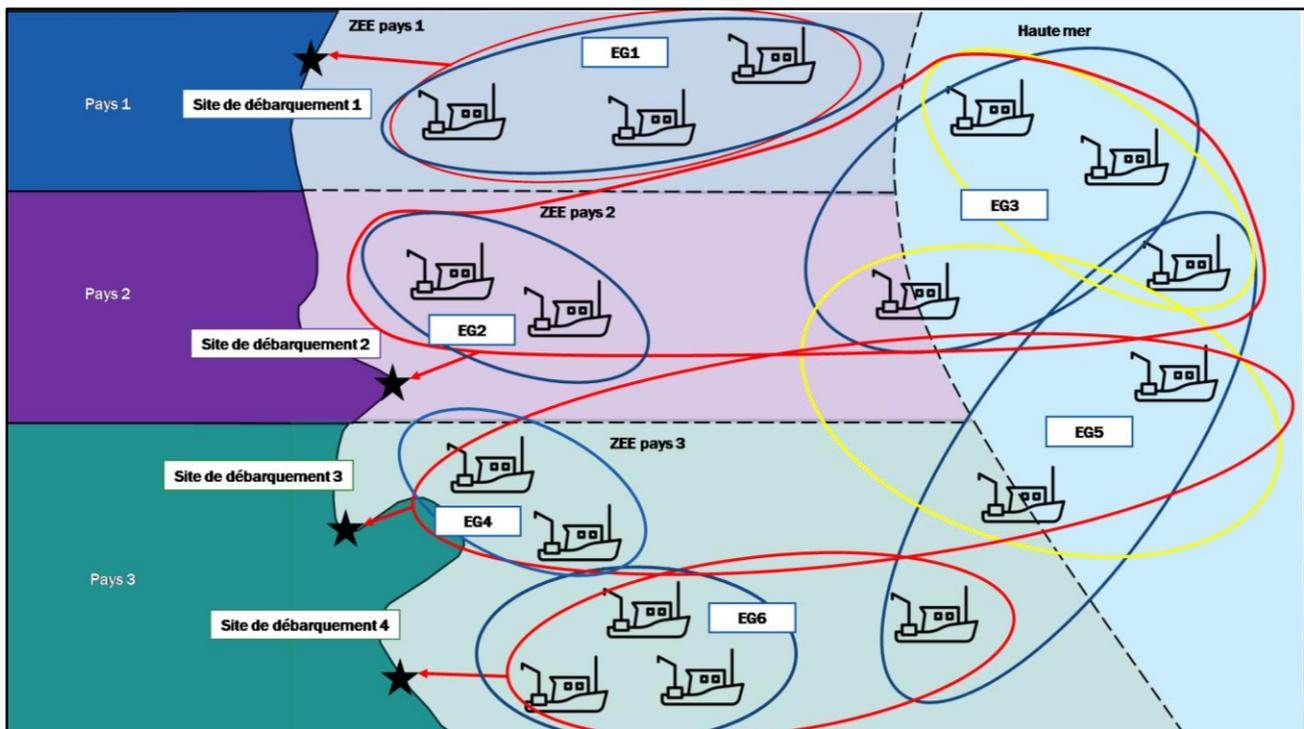


Figure 12 : Les entités de gestion opérant dans cette pêcherie sont cerclés de bleu.

Chaque entité de gestion dispose de ses propres politiques et procédures en matière d'emploi, et le fournisseur tient chaque entité de gestion responsable de ses propres actions. Le fournisseur dispose de financement pour soutenir les améliorations nécessaires afin de garantir un approvisionnement suffisant pour répondre à la demande de l'acheteur. Étant donné que chaque entité de gestion est responsable des pratiques de travail sur ses navires respectifs et que des changements devront être apportés au niveau de l'entité de gestion, les UdE sont définies en fonction de l'entité de gestion (Figure 13).

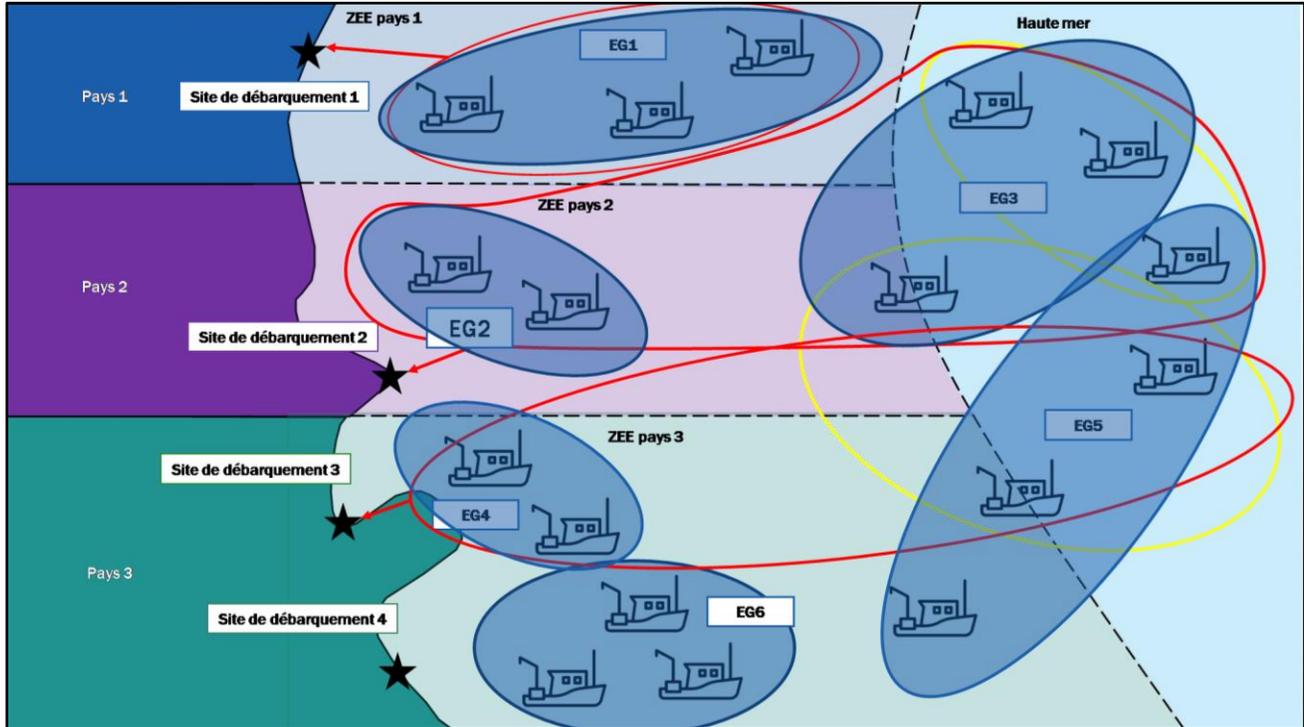


Figure 13 : Définition des UdE en fonction de l'entité de gestion.

5 ANNEXE

5.1 Directives pour les UdE ayant plusieurs entités de gestion

Lorsqu'une UdE comporte plusieurs entités de gestion, il est recommandé d'établir un accord formel décrivant l'engagement, les responsabilités et l'autorité décisionnelle de chaque entité, la redevabilité, le coût/financement du SRA, la résolution des conflits et les processus d'entrée et de sortie. Cet accord peut prendre la forme d'un contrat ou d'un protocole d'accord. Les facteurs clés suivants doivent être clairement abordés dans un accord :

Élément du contrat	Description
Engagement	Chaque entité faisant partie du protocole d'accord doit s'engager à apporter des changements visant à réduire les risques et à améliorer les notes du SRA.
Responsabilité/Prise de décision	Qui est responsable de quoi - par exemple, il peut être utile qu'une seule personne soit responsable de la coordination du RSA pour l'ensemble de l'UdE. Il est recommandé aux entités de travailler ensemble pour trouver une personne indépendante et impartiale.
Redevabilité	Il convient d'établir des consignes claires sur ce qui se passe si une entité participante refuse d'apporter les améliorations nécessaires, entravant ainsi la capacité de l'ensemble de l'UdE à réduire les risques. Cela garantit que toutes les entités de l'unité sont alignées et tenues redevables des résultats révélés sur leurs sites lors d'une évaluation.
Coût/Financement du SRA	La mise en œuvre du SRA entraîne des coûts. Chaque entité doit contribuer aux coûts d'évaluation, mais les coûts liés au respect des indicateurs du SRA doivent être à la charge de l'entité qui les met en œuvre.
Résolution des conflits	Une procédure claire doit être mise en place pour résoudre les conflits entre les entités de gestion, afin de garantir la cohérence et une résolution rapide.
Processus d'entrée/sortie	Il convient d'avoir une procédure de sortie claire pour une entité de gestion qui ne souhaite plus participer à une UdE à laquelle elle a officiellement adhéré. De même, il devrait y avoir une procédure d'entrée claire pour les nouvelles entités de gestion qui souhaitent rejoindre l'UdE.